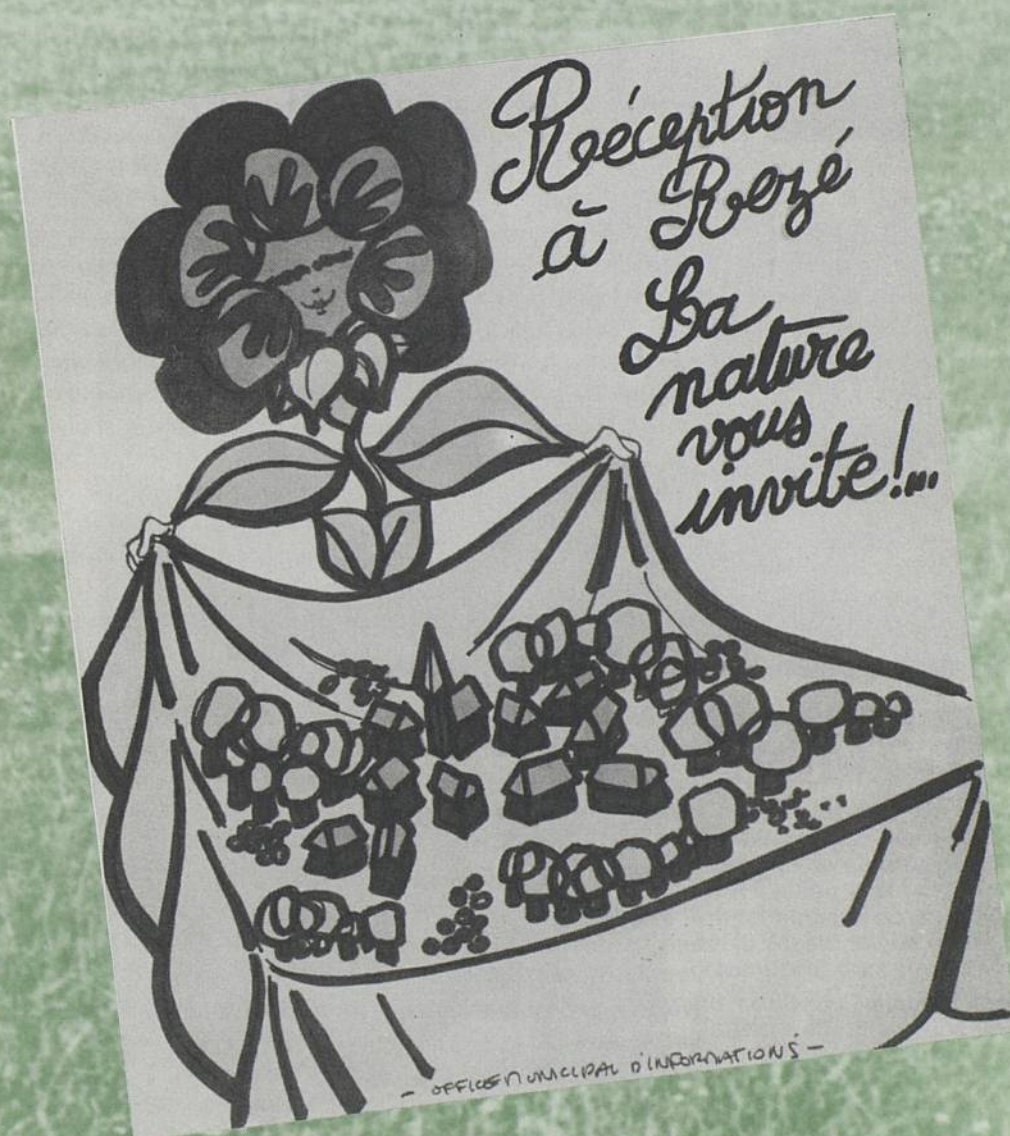


REZE INFORMATION

MARS - AVRIL N° 2

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES





La pause

Le vote du budget est pour une municipalité l'acte politique essentiel de l'année car c'est lui qui définit la ligne de conduite de l'équipe municipale, lui donne les moyens d'action afin de répondre aux besoins exprimés par la population. Si nous ne pouvons tout régler à notre niveau, il nous est possible toutefois d'orienter notre politique municipale comme nous l'avons toujours fait, en priorité, vers ceux qui sont les victimes de la politique gouvernementale actuelle. Les chômeurs sont les premiers sur la liste.

C'est pour cela que nous devons persévérer dans les efforts accomplis par notre équipe municipale et les précédentes, afin de disposer de zones d'activités suffisamment importantes pour que des emplois s'y créent et que d'autres ressources viennent s'ajouter à celles dont nous disposons.

Complétons cela par des programmes, des projets de grands équipements qui permettent aux entreprises locales de travailler sur des marchés suffisamment importants et de continuer ainsi à assurer l'emploi de leurs salariés.

C'est l'exemple de la voirie, de l'assainissement, des équipements socio-culturels et sportifs et par l'intermédiaire de notre Société d'Economie Mixte, la construction de nouveaux logements.

Le budget d'une commune comme la nôtre est compris par vous en premier lieu par le biais de la fiscalité qui en résulte.

Les impôts à Rezé sont chers, surtout pour les familles.

La contrepartie de cet effort demandé est évidemment le nombre et la qualité des services publics rendus.

Cependant il est temps puisque nous en avons la possibilité cette année, de mettre un frein à la progression des charges fiscales supportées par les Rezéennes et les Rezéens.

Principalement sur l'imposition des ménages.

Notre gestion financière dont le sérieux a été reconnu par la Cour des Comptes et la Trésorerie Générale -ce dont nous nous félicitons- nous permet cette année de resserrer la progression des taux de nos impôts locaux.

Nous avons décidé la pause fiscale de par la volonté municipale au moins, sachant que le relèvement des bases dû à l'application de la réglementation et de la loi créera néanmoins des augmentations qui varieront de 1 à 10 %.

C'est en ce sens que le budget 1981 demeure, je crois, un bon budget pour Rezé. De plus cette année, je l'espère très fermement, sera l'année du changement et de la réelle transformation de la situation politique actuelle dans notre pays et c'est vous qui le déciderez par votre vote et votre choix.

Jacques Floch



Une aide et des conseils

aide sociale : la montée

Les textes officiels distinguent deux aides sociales.

L'une légale, est prévue dans chaque commune et recouvre trois catégories de prestations, c'est l'ensemble des aides médicales à domicile, des aides hospitalières ainsi que de la prise en charge des frais de placement des personnes âgées. Chaque année, les communes reversent à l'Etat et au Département l'argent que ceux-ci ont dépensé pour l'assistance sociale couvrant ces secteurs. Le contingent de reversement augmente chaque année ce qui prouve à l'évidence que le nombre des gens assistés...progresses.

La seconde mesure d'aide sociale appartient en libre arbitre aux communes. Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville est donc un service créé pour venir en soutien à certaines catégories de la population. Rezé offre donc l'aide ménagère à domicile,

le foyer-restaurant de la Carterie, des bons de secours alimentaires, la gratuité des restaurants scolaires, la prise en charge des frais de colonies de vacances et la carte de transport pour les personnes âgées. Notons en outre des prestations plus modestes tels que le colis de Noël pour les anciens et les soldats et le repas de Noël.

Le bénéficiaire de ces prestations est accordé après examen du dossier du demandeur compte-tenu de critères d'âge, de revenu et de situation professionnelle et familiale.

Le Centre Communal d'Action Sociale a distribué des bons alimentaires à 100 familles en Septembre 1980 et 118 en Janvier 1981, la somme allouée à ces bons a progressé de 16 000 F à 19 000 F en cinq mois. Depuis la rentrée scolaire de Septembre, 143 gratuites de restaurants scolaires ont été assurées ; l'augmentation du nombre d'heures d'aides ménagères est de 27 % de 1979 à 1980. La distribution de cartes de transport gratuit pour les chômeurs a progressé aussi dans des proportions inquiétantes.

Assez curieusement, un seul chiffre est en chute : 19 500 repas ont été servis

en 1979 à la Carterie contre 17 500 en 1980.

Enfin, et pour terminer sur les chiffres, en 1979 le budget du C.C.A.S. se montait à 220 millions de centimes, à 255 en 1980 et cette année, la municipalité a voté au Centre d'Action Sociale de la ville un crédit de 326 millions de centimes.

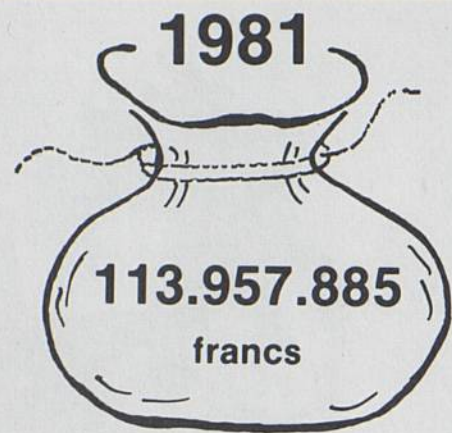
Le chômage en progression et son corollaire la montée du nombre de gens ayant besoin d'aide peuvent seuls expliquer ces données. Pas la facture du pétrole.

voyant rouge

Chômage à Rezé

Février 1981	
Hommes	866
Femmes	924
Total	1 790
Janvier - Février	
+ 70 personnes	
Chômeurs Sud-Loire	
3 370 personnes	

Rezé-Information
Bimestriel d'informations municipales
Gérant : J. Floch
Directeur de publication : A. Coutant
Réalisation : Mairie de Rezé



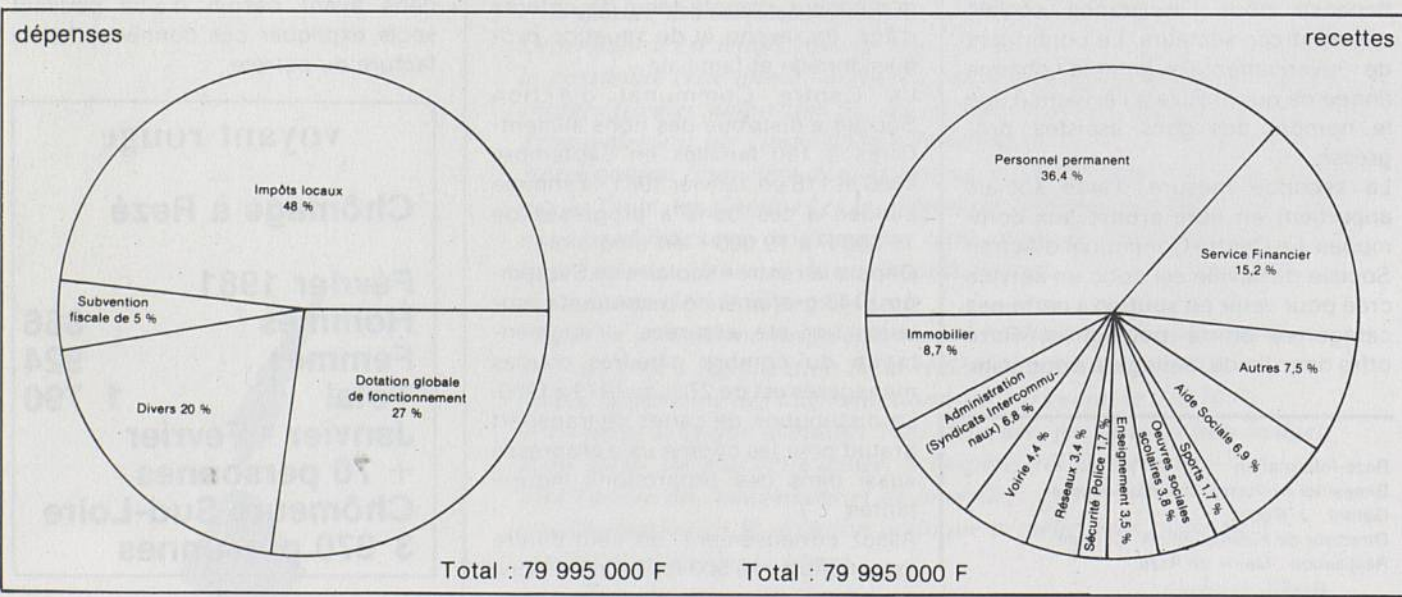
Les finances de notre ville

Le document de base d'administration et de gestion d'une commune est son budget. L'argent comme chacun sait est le nerf de la guerre. Le combat engagé dans une commune est celui de la saine gestion des deniers des habitants. Cet important document qu'est le budget est établi en tenant compte des besoins de la population, des possibilités financières et fiscales mais aussi et surtout en fonction des options sociales et politiques conformes à l'idéal de l'assemblée communale.

Volume budgétaire

C'est un budget d'une importance considérable (113 957 885 F) soit un peu plus de 11 milliards de centimes avec une progression de 22 % sur l'année passée puisqu'en 1980 le chiffre était de 9,5 milliards d'anciens francs.

Tableau I fonctionnement



Répartition générale du budget primitif 1981 (en millions de francs arrondis)

Fonctionnement 70 %		Investissement 30 %	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
73	79	33	33
6 autofinanc.			dont 6 autofinanc.
TOTAL 79,5		+ 33,5 = 113	
= 100 %			

La bonne gestion veut que l'autofinancement, c'est-à-dire la part venant des économies de la commune, soit supérieure aux amortissements de la ville (6 149 148 F en 1981), sans quoi, il y aurait appauvrissement. L'autofinancement se retrouve en recette d'investissement. Du reste, il est possible d'augmenter cette somme lors du budget supplémentaire.

dépenses de fonctionnement : quelques définitions

On entend par «service financier» l'enveloppe dont le montant est destiné à payer les intérêts de la dette augmentés d'une somme qu'on appelle l'autofinancement destinée à la section d'investissement afin de payer le capital de la dette communale de certains investissements.

On entend par «immobilier» l'enveloppe concernant l'entretien des bâtiments communaux, combustibles, eau, électricité, carburants.

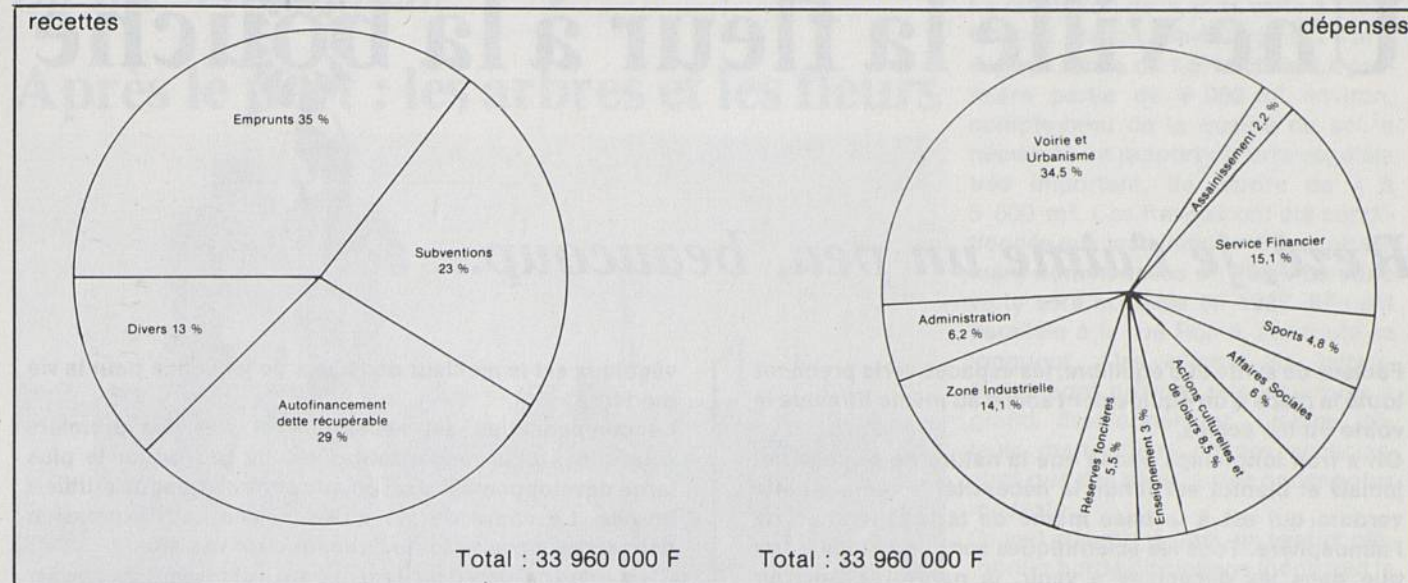
recettes de fonctionnement

La masse globale des impôts locaux qui est de 38 465 000 F se répartit ainsi :

Taxe d'habitation	10 980 200
Foncier bâti	6 943 821
Foncier non bâti	224 304
Taxe professionnelle	20 465 425

d'où il ressort que la taxe professionnelle apporte 52 % du montant de l'enveloppe.

Tableau II investissement



La D.G.F. ou dotation globale de fonctionnement est un montant versé par l'Etat aux communes et qui est d'autant plus fort que l'impôt sur les ménages sera élevé. La subvention fiscale est payée par l'Etat et compense les exonérations foncières accordées par la ville et qui, sans cela, représenteraient une perte de ressources.

Voici quels sont les principaux investissements votés par le Conseil Municipal pour 1981 :

- Achat d'un ordinateur	780 000 F
- Reconstruction du pont de la Morinière	6 500 000 F
- Travaux de voirie	3 000 000 F
- Maison de quartier de Ragon	1 550 000 F
- Aménagement de la zone industrielle	4 790 000 F
- Construction d'un centre maternel Sèvre	2 885 000 F

la pause fiscale

La Municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des différentes taxes locales.

Compte-tenu de la revalorisation des bases, l'augmentation sera inférieure à 10 % pour la taxe d'habitation, de l'ordre de 10 % pour le foncier et de 10% également pour la taxe professionnelle si la base d'imposition n'augmente pas d'un pourcentage supérieur. Il s'agit là d'un ralentissement des charges supportées par les Rezéens.

On ne peut évidemment tout présenter dans les colonnes d'un journal municipal, faute de place. Cependant, il nous semble intéressant de porter à la connaissance de tous, l'inscription d'un crédit de fonctionnement concernant l'ouverture d'une crèche.

René Papin

fait divers

AFP A456
PRO0368 4 IN3 0143

REGIONAL/ACCIDENT CANTON NANTES 19 FEV (AFP) - PLUSIEURS MILLIERS DE LITRES DE FUEL SE SONT DEVERSEES SUR LA CHAUSSEE A NANTES (LOIRE ATLANTIQUE) JEUDI ET ONT POLLUE LA SEVRE NANTAISE A LA SUITE D'UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION, APPREND ON AUPRES DES SERVICES DE POLICE.
UN CANTON CITERNE QUI TRANSPORTAIT 28.500 LITRES DE FUEL A EN EFFET MANQUE EN DEBUT D'APRES MIDI UN VIRAGE A NANTES A PROXIMITE DE LA SEVRE NANTAISE QUI COULE ENTRE NANTES ET REZE ET S'EST RENVERSE SUR LA CHAUSSEE. LE CONDUCTEUR ET SON PASSAGER ONT ETE LEGEREMENT BLESSE ET HOSPITALISE. LES POMPIERS ET LES SERVICES DE LA PROTECTION CIVILE ONT REUSSI A LIMITER LA POLLUTION EN INTERROMPANT RAPIDEMENT LA FUITE D'HYDROCARBURE.
LES SERVICES DE SECOURS N'ONT PAS EVALUE AVEC PRECISION LA QUANTITE DE FUEL ECHAPPEE. JFR.RD.15H30.AFP RENNES.
AFP 191558 FEB 81

AFP CP93
PRO0050 4 IN3 0134

REGIONAL/ PROTESTATION MUNICIPALITE.
NANTES 21 FEV. (AFP) - LA MUNICIPALITE DE REZE (LOIRE-ATLANTIQUE) A PROTESTE SAMEDI "CONTRE L'INCURIE DES POUVOIRS PUBLICS" A LA SUITE D'UN ACCIDENT QUI S'EST PRODUIT JEUDI DERNIER AU COURS DUQUEL PLUSIEURS MILLIERS DE LITRES DE FUEL SE SONT DEVERSEES SUR LA CHAUSSEE.
"LA POPULATION DE REZE, SOULIGNE UN COMMUNIQUE DU MIRE, M. JACQUES FLOCH (SOCIALISTE), RECLAME DEPUIS PLUSIEURS ANNEES UN CONTOURNEMENT DE LA CIRCULATION C'EST-A-DIRE LA CONSTRUCTION D'UN TUNNEL A CHEVIRE ET DE LA ROCHE SUR QUI SONT PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLES".
"IL EST SANVALEUX QU'UN TEL ACCIDENT AIT PU ENTRAINER LA PARALYSE TOTALE DE LA CIRCULATION VERS LE SUD DURANT NEUF HEURES" DECLARE LE COMMUNIQUE "QUI APPELLE LA POPULATION A SE MOBILISER POUR EXIGER CES DEUX CONSTRUCTIONS".
RDR.PC.10H25.AFP RENNES.
AFP 211024 FEB 81

INADMISSIBLE !



Le Sud-Loire bloqué pendant 7 heures

Une ville la fleur à la bouche



Rezé, je t'aime un peu, beaucoup...

Facteur de santé et d'équilibre, les espaces verts prennent toute la place d'un équipement social au même titre que la voirie ou les écoles.

On a trop longtemps pensé que la nature ne s'épuiserait jamais et bientôt est venue la nécessité de recréer cette verdure qui est à la base même de la régénération de l'atmosphère. Tous les scientifiques sont unanimes à dire que dans les décennies à venir, la nature et l'air pur deviendront les biens les plus rares de notre vie. Les plantes, les arbres, les fleurs, l'herbe sont indispensables à l'équilibre biologique de la nature et donc de l'homme. Nous ajouterons l'utilité psychique : le contact des

végétaux est le meilleur des bains de jouvence pour la vie moderne.

La compensation est nécessaire et l'un des premiers soucis des élus responsables est de provoquer le plus large développement d'un peu de cette campagne si utile à la ville. Le cadre de vie puisque telle est l'expression consacrée, occupe toute l'attention de vos élus.

C'est dans cet esprit qu'il est apparu intéressant de dresser la Carte Verte de Rezé. Vous y trouverez tous les endroits offerts au pas lent de la flânerie, au plaisir du pique-nique. Bonne promenade.

Jean Hochard

Soixante trois hectares représentent le terrain de manoeuvre du service des plantations de la Ville. Comprenez dans ce chiffre les parcs de la Pinelais et la Vignauderie, situés respectivement à Corsept et à Rouans, qui appartiennent tous deux à Rezé.

Quatre vingt dix huit parcelles de verdure s'étagent en dimension depuis le stade de la Robinière (11 hectares) jusqu'aux plantations de la rue du Port au Blé d'une tenue de 15 m². Si le parc de la Morinière, le bois du Chêne-Gala et le circuit de détente prennent six hectares, le stade de la Trocardière s'étale sur 10 hectares. Ceci donne à penser que les Rezéens pratiquant un sport cumulent le bénéfice de celui-ci à l'utilisation des plus larges espaces naturels.

On ne compte pas moins de dix huit squares, avec en tête celui de la Croix de Rezé, et quatre parcs dont la Morinière représente le fleuron.

La qualité des plantations et le magnifique cadre de verdure et de calme de ce parc ont valu à la Ville, en 1980, le troisième prix pour les Pays de Loire au concours «Fleurir la France».

trente cinq spécialistes

Retenez trois points intéressants dans les espaces verts : deux hectares de pelouses jalousement entretenues, entourent la station d'épuration de la Petite Californie, et à la Barbonnerie sur 2 500 m², la Ville a ouvert en location des jardins aménagés répartis en onze lots que chacun peut venir cultiver à tout loisir.

Enfin, dans le prolongement du parc de la Morinière, les aménagements du bois du Chêne-Gala en font un parcours de détente et de loisirs divisé en deux circuits de 500 et 1 000 m. Le terrain est accessible en permanence.

Les Rezéens ne manquent pas de s'y donner rendez-vous le dimanche matin. Il est par ailleurs prévu l'aménagement d'un centre aéré en bordure de ce bois.

L'année dernière, sur 1 000 m² de serres et de surface couverte, une culture soigneusement préparée a permis d'obtenir 35 000 plantes estivales (géraniums, bégonias etc.), 25 000 plantes automnales (pensées, giroflées, etc.), sans compter 15 000 autres plantes réparties en espèces bulbeuses ou molles. 25 000 m² de pépinière nourrissent près de 10 000 arbres ou arbustes.

Toutes ces tâches de culture, sélection, plantation, entretien, création et conception d'espaces verts, sont confiées à la charge de trente cinq spécialistes, chacun d'eux apporte sa part à la fleur que nous respirons, et au gazon que nous foulons.



La journée de l'arbre 1980 à Rezé aura connu un beau succès puisque quelques 180 enfants auront planté une totalité de 1 200 arbres, soit 700 résineux, 200 frênes, 100 hêtres, 200 érables.

Les écoliers de La Montagne, Saint-Sébastien, Vertou, Saint-Jean-de-Boiseau, Bouguenais, et bien sûr Rezé s'étaient donné rendez-vous à l'école pour enfants handicapés de la Blordière où ils ont créé un bois en l'espace de trois heures.

Un site, Trentemoult

Après le port : les arbres et les fleurs



«Régulièrement, redonner du mou au collier»

La Classerie : à l'exemple de Colbert

A cet endroit, la ville est propriétaire d'une prairie d'environ 1,5 hectare en bordure du cimetière. Elle devrait servir à agrandir celui-ci dans les décennies à venir. Sur le côté gauche de la rue, le service des plantations dispose d'une pépinière où sont élevés les arbres, fleurs et plantes qui agrémentent la cité. Un arbre ne grandit pas à la vitesse d'un mur et autour des semis et des jeunes pousses, les horticulteurs de la ville établissent des projets sur dix et vingt ans. Colbert plantait ainsi des chênes sous le règne de Louis XIV en prévision de la construction des navires qui devaient servir la marine de guerre sous Louis XVI. Plus modestement sont préparées ici les plantations qui viendront éventuellement créer l'ensemble de verdure des Mahaudières. Par exemple, en cas de construction d'une nouvelle mairie, les arbres seront ainsi prêts à être transplantés de manière à créer l'environnement avant l'édification des bâtiments. A la fin des travaux, les plantations auront atteint un niveau correct et l'ensemble se trouvera ainsi immédiatement dans son cadre.



Les Poyaux :

La ville rachète les parcelles



Sur les vingt cinq hectares du Bois des Poyaux, la Ville possède à peine plus de deux hectares. Cet ancien domaine du Comte de la Bretèche, nommé jadis Bois de la Mallardière se trouve éclatée entre près de 300 personnes, résultant de beaucoup de partages en milieu rural.

Actuellement quelque peu délaissé par ses trop nombreux propriétaires, le bois doit retrouver toute la propreté et la destination normale dues au charme de ces lieux. Il faut redonner vie aux Poyaux tel est le but fixé par la Ville de Rezé. La solution passe par

La plantation de la zone verte à Trentemoult prévoit l'aménagement d'une surface totale de 1,5 hectare. La première partie de 8 000 m² environ, compte-tenu de la qualité du sol, a nécessité un rapport de terre végétale très important, de l'ordre de 4 à 5 000 m³. Ces travaux ont été conditionnés aux installations d'assainissement commencées en 1980. La zone verte sera achevée en 1982. Elle est parallèle à la rue Roiné, sur toute sa longueur. Des plantations importantes sont prévues tels les arbres à grand développement, érables, tilleuls, marronniers, chênes, accacias, ainsi que des végétaux de pousse plus modeste.

Ouvert au mois de mai, un sentier piétonnier bordé d'éclairage longe tout le jardin qui se complète d'emplacements de jeu pour les enfants et de terrain de boules. Pour parfaire l'oeuvre, il a été prévu un alignement de cent platanes, rue Ordonneau.

l'achat successif des parcelles, moyen d'opérer la conservation du secteur boisé et ainsi d'enrichir le patrimoine vert de la commune.

La proximité du complexe sportif de la Robinière donne toute valeur à cet espace aux yeux de la municipalité soucieuse de prolonger le stade par une zone de détente et de loisirs de grande étendue dans la Ville. Après les aménagements indispensables pour l'agrément de tous, ce secteur boisé, le plus important, portera la surface verte offerte aux Rezéens de 63 à 88 hectares.

Savez-vous planter ?...

On plante les arbres de Novembre à fin Mars, pendant la période de l'hivernage. Dans le cas contraire, les arbres sont en végétation, c'est-à-dire en pleine sève et la transplantation risque de les voir mourir. Seuls, les conifères peuvent à la rigueur être pris en motte. Quelques noms latin pour faire

savant :
Peuplier : Populus
Chêne : Quercus
Bouleau : Betulus
Tilleul : Tilia
Erable : Acer
Eve aurait dû se douter de quelque chose, le pommier s'appelle... Malus.

Opération «à chœur ouvert» :

L'école de musique donne le



Une première : la culture à l'école dans un bâtiment sportif

Depuis 1975, Rezé possède une Ecole de Musique. Après avoir fonctionné durant 4 années sous l'égide de l'Office Municipal de la Culture, elle s'est développée et structurée pour devenir en Janvier 1979 une Ecole Municipale de Musique qui regroupe aujourd'hui plus de 500 élèves. Elle s'est rapidement signalée par le dynamisme de son animation, la souplesse de son fonctionnement, traits originaux qui tranchent avec le formalisme et la sclérose affectant trop souvent ce genre d'établissement.

Néanmoins, l'équipe d'animation de l'Ecole et la Municipalité n'ont pas voulu en rester là. En voici les raisons :

- En premier lieu, le fonctionnement d'une Ecole de Musique coûte très cher à la collectivité, ce qui a conduit la Ville à en contrôler le développement en limitant le nombre d'inscriptions.

- Dans un deuxième temps, malgré l'effort important consenti par la Municipalité pour que le montant de la participation financière demandée aux élèves reste d'un niveau raisonnable, celui-ci constitue encore un obstacle pour certaines familles frappées par la crise économique actuelle.

- Enfin, au-delà des problèmes financiers, l'inscription dans une école de Musique est une démarche qui, pour paraître naturelle dans certains milieux (cadres, enseignants, etc...) reste exceptionnelle pour la plupart des familles populaires.

Le risque était donc grand de voir un établissement financé par l'argent de tous ne profiter qu'à une minorité. C'est pourquoi, la Municipalité a soutenu plusieurs initiatives tendant à faire de l'Ecole de Musique un point d'appui pour la diffusion et l'animation culturelle à

caractère musical sur l'ensemble de la commune.

d'une école à l'autre

Cette volonté d'ouverture s'est notamment exercée en direction du monde scolaire, dans la mesure où l'école représente un lieu privilégié pour sensibiliser les enfants de tous milieux. Diverses formes d'interventions ont été ainsi définies :

- Présentation et démonstration d'instruments dans une classe de deux ou trois exécutants : 53 classes, soient près de 1 300 élèves en bénéficieront au cours de l'année scolaire.

- Mini-concerts, présentés par des petites formations de l'Ecole de Musique : classe d'orchestre, ensemble vocal, ensemble de musique de chambre, six écoles seront concernées.

- Choeur d'enfants : ce n'est plus tout à fait une expérience, puisque l'an dernier déjà sept classes de CM2 y avaient participé. Mais cette année, ce sont seize classes de tous niveaux (plus de 350 élèves) qui sont partie prenante. Le déroulement est le suivant : les enseignants intéressés se réunissent chaque mois avec le directeur de l'Ecole de Musique afin de définir un répertoire, le travailler, en dégager les notions pédagogiques. Puis, ils l'apprennent à leurs élèves. L'Ecole de Musique intervient ponctuellement dans les classes pour assurer une aide technique, coordonner le travail, organiser des répétitions d'ensemble ou de secteur.

A l'issue du travail d'une année, une audition publique du chœur d'enfants,



associé à l'Ecole de Musique est donnée au Théâtre municipal

D'autres projets sont à l'étude, notamment la création d'un spectacle complet intégrant diverses formes d'expressions artistiques.

fausses notes

Constatons que ces animations touchent un nombre considérable d'enfants des écoles publiques de la Ville.

Toutefois, chacun peut noter que la Municipalité se refuse à se substituer à l'Etat : il ne s'agit pas de remplacer les enseignants, mais bien de collaborer avec ceux qui le désirent afin de leur permettre de développer les formes originales d'enseignement musical pour lequel ils n'ont été que peu, ou pas formés.

Qui ne comprendrait l'intérêt de cette démarche lorsque la plupart des élèves des collèges de Rezé sont privés de professeur de musique.

Michel Jorand
Gilles Retière

Présidentielles

1974
20000

1981
25000

Voici un tableau succinct montrant l'évolution démographique rezéenne en naissances, décès, mariages et divorces sur les cinq dernières années.

Années	Naissances	Décès	Mariages	Divorces
1976	511	312	304	44
1977	474	259	278	32
1978	488	289	204	42
1979	556	296	250	53
1980	519	316	238	46
Total	2548	1472	1274	217

On observe que 2472 personnes sont décédées. Rezé s'est donc enrichie de 1076 citoyens et le nombre des Rezéens est ainsi porté au seuil de 40 000. 1274 mariages ont été enregistrés contre 217 divorces.

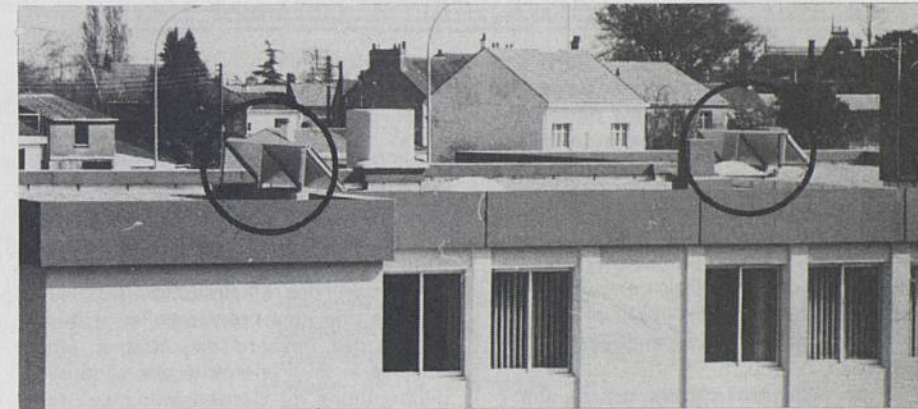
A l'examen du tableau des dix dernières années, on s'aperçoit que le chiffre des naissances est en légère régression, celui des décès stagne. Le nombre des mariages diminue nettement quant au chiffre des divorces, il a triplé depuis 1970.

Le millésime 1980 fut moyen pour les naissances, mauvais pour les décès (nombreux), très faible pour les mariages et chargé pour les divorces. Sachons aussi que l'année dernière, 2300 nouveaux électeurs ont été inscrits, totalisant ainsi le chiffre de 25 000 personnes sur la commune, ayant droit de voter, soit une progression de 5000 personnes depuis les Présidentielles de 1974.

Des capteurs solaires sur les bâtiments communaux

Trois bâtiments communaux vont s'équiper de capteurs solaires : le centre des Trois-Moulins, qui va ouvrir ses portes prochainement, l'école pour handicapés de la Blordière, la future maison de quartier de Ragon qui sera inaugurée le 20 Septembre de cette année. L'expérience ayant montré son utilité sur des maisons individuelles, il a semblé intéressant d'en faire profiter des bâtiments et des installations mis aux service de tous. Sans être la panacé, l'énergie solaire et précisément dans nos régions, peut prétendre à devenir l'appoint qui fera économiser quelques précieux deniers brûlés en fuel de plus en plus cher. A Rezé, il s'agit d'opérations pilotes. La simplicité du procédé technique et son coût facilement amortissable en font une tentative qui est destinée à s'étendre.

L'école de la Blordière disposera de 9 m² de capteur sur son toit et d'une réserve de 500 litres d'eau. 300 litres d'eau et 6 m² pour la maison de quartier à Ragon. 8 m² et 200 litres de réserve pour le centre des Trois-Moulins.



Entouré c'est chauffé

un rayon suffit

Ces réserves d'eau et la chaleur maximale de 60 ° emmagasinées ne sauraient remplacer une installation classique de chauffage. L'eau passe par des tubulures de cuivre et se réchauffe sous l'effet des rayons du soleil captés par des panneaux conducteurs. Elle va servir à l'alimentation des sanitaires. C'est l'ensemble de la production d'eau chaude pour chacun des trois bâtiments qui est ainsi réalisée. Lavabos, baignoires, douches, cuisine pédagogique pour le centre social seront pourvus par ce procédé, ainsi que la tisanerie pour la maison de Ragon. Le soleil directement dans votre bol !

Seule l'alapalissade un peu gênante, c'est évidemment dans les régions les plus consommatrices de chauffage où l'ensoleillement est le plus faible !.

Château-Sud

Du nouveau pour les sportifs. La mise à disposition du gymnase Château-Sud va permettre aux clubs et sportifs individuels de se livrer à leur occupation favorite. Ce bâtiment a pour objectif de compléter d'une part les installations sportives du groupe scolaire attenant et d'autre part de mieux satisfaire les demandes des différentes associations sportives.

Le club des patineurs à roulette est particulièrement intéressé puisque le sol revêtu d'un enduit spécial et surfacé au laser a été étudié spécialement pour cette discipline.

Le toit de la salle de 30 m x 20 m est soutenu par une charpente en lamellé-collé d'une portée de 32 m, chacun peut en apprécier la forme dynamique. Mentionnons la décoration sur un thème sportif réalisée sur la façade principale par différence de finition sur l'enduit (finition lissée et finition grattée).



De Panaït Istrati à Jean-Pierre Chabrol... en passant par Raymond Queneau.

Il y a peu de points communs entre ces écrivains si ce n'est leur grand talent qui s'est exprimé dans des genres différents et le fait que tous trois ont tenu ou tiendront la une de l'actualité culturelle de Rezé par l'entremise de l'O.M.C.

Après Panaït Istrati en novembre et Raymond Queneau en février, c'est Jean-Pierre Chabrol qui sera l'hôte de tous ceux pour qui le livre est un

moyen essentiel d'évolution personnelle et fenêtre ouverte sur des mondes réels ou imaginaires.

Banissant le «one man show» littéraire pendant lequel un écrivain parle à «ses lecteurs» et à personne d'autre, l'O.M.C. souhaite tracer des voies d'approche vers une oeuvre et un auteur, inventer des formes d'intervention : coupler par exemple la représentation théâtrale et l'animation littéraire. Jean-Pierre Chabrol et le Théâtre de la Jacquerie seront à Rezé les 8 et 9 mai prochains.

Dans le cadre des relations avec nos amis roumains, plusieurs manifestations sont prévues pour 1981.

Du 30 mai au 13 juin, nous accueillerons un groupe folklorique qui participera plus particulièrement aux Fêtes de Toulfoën (Quimperlé) et aux 24 Heures du Mans. Réservez cette période pour l'accueil des participants.

Dans quatre mois, une quinzaine de nos enfants de Rezé seront à Arad (Roumanie) pour un séjour de trois semaines.

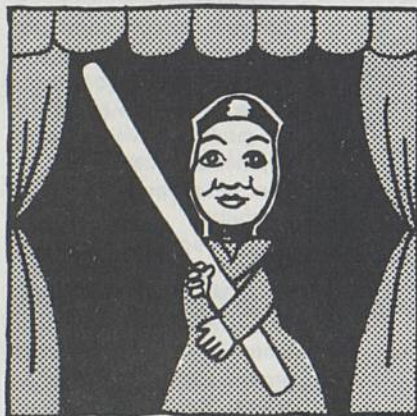
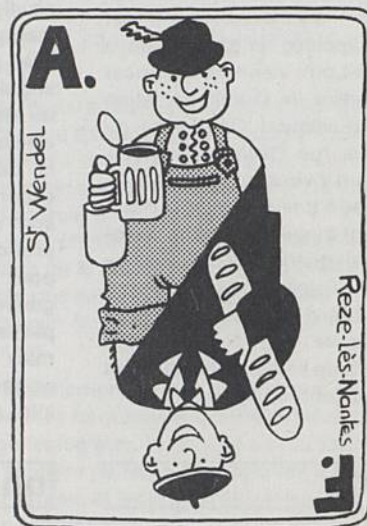
On pense déjà au départ, au passeport et au visa... sans oublier les journées d'animation qui permettront de faire connaissance. Pourquoi ne pas réserver une surprise à nos hôtes en apprenant quelques mots de Roumain ? Chacun aura à coeur de préparer ce séjour dans les meilleures conditions possibles. Rendez-vous en gare de Nantes

le 3 Juillet !

A l'étude, un projet de séjour en Roumanie pour un groupe de 45 personnes du 3 au 22 Août. Nous attendons des renseignements détaillés pour officialiser ce voyage.

Les relations avec Saint-Wendel comprendront, pour l'avenir proche, une rencontre officielle entre les villes de Rezé et de Saint-Wendel sur le thème «La vie des comités de jumelage», au mois de Juin.

Par ailleurs, chaque année, les échanges scolaires se poursuivent de manière permanente au rythme d'un déplacement à Saint-Wendel des scolaires rezéens et d'un accueil des scolaires wendeliens à Rezé. Participent à ces échanges scolaires : le C.E.G. Saint-Paul, les C.E.S. Pont-Rousseau et Petite-Lande ainsi que le Lycée Jean Perrin.



L'assemblée générale de l'Office municipal des centres de loisirs éducatifs pour l'enfance de la ville de Rezé a eu lieu le vendredi 13 mars 1981, à la salle polyvalente, devant une soixantaine de personnes.

Pendant les vacances de printemps, une colonie verte et trois centres de loisirs accueillent environ 250 enfants dans différents lieux (la Robinière, la Pinelais, Brains, la Vignauderie).

En Juillet 1981, un camp à la semaine

pour les 11-14 ans se déroulera dans la région. Au programme : activités de plein air, camping à la ferme, randonnées, vie collective et ambiance assurée. Inscrivez-vous !

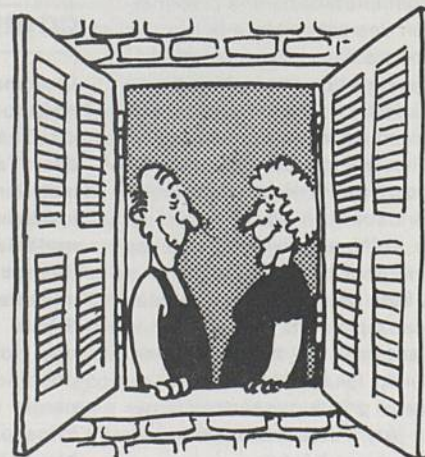
En Juillet et Août, un centre de loisirs à la journée pour les 4-6 ans se déroulera au Pellerin. Dans un cadre adapté aux petits, au programme : jeux, pataugeoire, activités manuelles et d'expression (marionnettes, théâtre...). Venez inscrire vos enfants à la maison des offices - 70, avenue de la Libération.

L'Assemblée générale annuelle du Jeudi 5 Mars de l'Office des Personnes Agées a rencontré un large intérêt auprès d'une nombreuse participation. Le rapport sur la situation des anciens en France a pu permettre à chacun de mesurer les problèmes que ne manquera pas de susciter l'accroissement du vieillissement de notre population. Il faut savoir que, vingt millions de personnes ont plus de soixante ans, soit 35 % de la population. Le nombre des gens âgés de soixante cinq ans et plus n'a cessé d'augmenter dans la population française depuis deux siècles. Cette évolution est due à une baisse des naissances qui a augmenté le pourcentage et à l'avance de l'es-

pérance de vie moyenne. De plus, la population âgée est largement féminisée et le degré de féminisation grimpe lorsqu'on atteint les groupes les plus âgées.

Pour ce qui touche à leur revenu, les inégalités des anciens dans le niveau de vie sont importantes. Les dernières hausses du pouvoir d'achat du minimum vieillesse, 15 500 F par an en Janvier 1981 n'en laisse pas moins ce minimum assez loin de S.M.I.C.

Beaucoup de choses restent à faire dans ce domaine notamment l'adaptation de services afin de faciliter le maintien à domicile ou l'hébergement dans des foyers répondant à chaque situation.



Clefs pour...

LES ESPACES VERTS

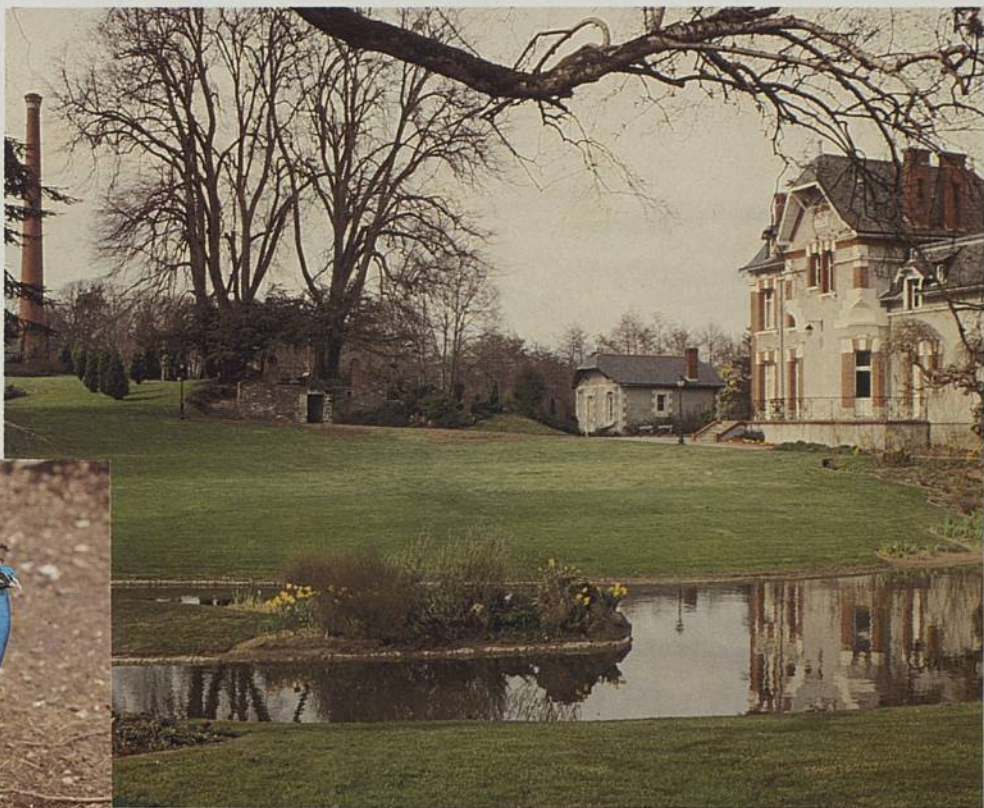
PARC DE LA MORINIÈRE

A Rezé, en bordure de la Sèvre, entre le pont et le bois du Chêne-Gala, se trouve le domaine de la Morinière, ancienne propriété d'un maître tanneur comme en témoigne la cheminée de briques rouges.

Espace de verdure planté de 3.500 arbres, ce havre de paix représente le fleuron de la nature dans la Ville.

Le site: Près de trois hectares de bosquets, pelouses, jardins se complètent d'une lande verte longeant la rivière, la promenade Saint-Wendel. A l'extrémité du parc, l'amateur trouvera le circuit sportif de détente et de loisirs du Chêne-Gala.

Les équipements: Les associations, groupements, etc. qui désirent y tenir des réunions, séminaires peuvent louer le bâtiment principal : la Maison de l'Amitié. Le Pavillon d'Accueil est mis aussi à la disposition des groupes ainsi que des particuliers qui souhaiteraient organiser un vin d'honneur à l'occasion d'un mariage, etc.



CENTRE DE LOISIRS ET DE NATURE DE PONT-CAFFINO

Situé au bord de la Maine, sur la commune de Maisdon-sur-Sèvre, face au bourg de Château-Thébaud, le Centre de Loisirs et de Nature de Pont-Caffino a été créé en 1980 par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives, regroupant 14 communes, dont Rezé.

Au cœur du vignoble nantais, le site de Pont-Caffino s'étend sur une ancienne carrière désaffectée, surplombée par le rocher granitique de Château-Thébaud, la vallée ressemble à un petit canyon qui marque le point de départ de la "Vallée sauvage de la Maine".

Le site: 8 hectares dont des espaces naturels, sentiers de promenade, des bords de rivière accessibles, une plaine de jeux, des bosquets, un front de falaise.

Les équipements: Un parking, des emplacements de pique-niques équipés — tables, bancs, barbecues — aires de jeux: bacs à sable, huttes, cabanes de trappeurs, jeux de boule.



Ville de Rezé-lès-Nantes

VILLE DE REZÉ

CARTE VERTE



"RÉSERVES FONCIÈRES" actuellement accessibles au public. Vous pouvez y jouer au ballon, courir, chanter, crier.

JARDINS et PARCS. Arbres et fleurs. Ce sont des lieux calmes pour la promenade et le repos.

STADE LÉO LAGRANGE
STADE DE LA ROBINIÈRE
PLAINE DE JEU DU CHÊNE-GALA
Vous pouvez vous y promener, jouer aux boules, au ballon, assister à un match, faire du sport.

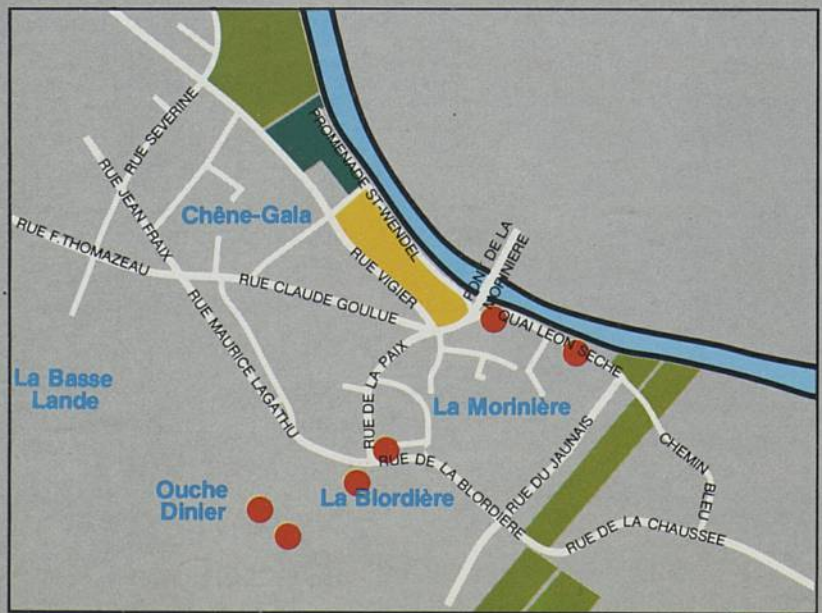
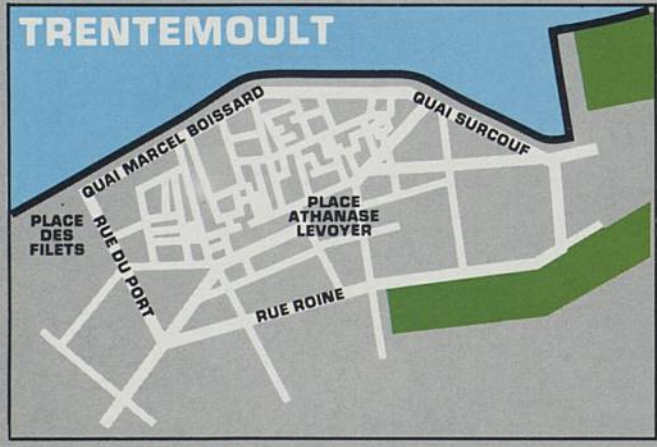
TERRAINS pour le jeu l'exercice physique, la détente.

ESPACES PRIVÉS mis à la disposition des Rezéens, y résidant

AIRES BITUMÉES. Vous pouvez y jouer au ballon, faire du patin et de la planche à roulettes.

JARDINS FLEURIS et entretenus par le service des plantations de la Ville de Rezé.

* Entrée du site



LA VIGNAUDERIE

A quinze kilomètres de Rezé, sur la commune de Rouans, la Ville est propriétaire du Manoir de la Vignauderie, situé dans un bois de 2,5 hectares, en pleine campagne. Le calme et la beauté du site ne peuvent qu'enchanter le promeneur.

Sapins, chênes, érables créent le cadre propice aux loisirs et à la détente.

L'été, le Manoir de la Vignauderie, tenant lieu de centre aéré, résonne des cris joyeux des jeunes enfants.

En dehors de cette période, les Rezéens y sont cordialement invités pour le pique-nique et le rêve.



LA PINELAIS

Propriété de la Ville de Rezé, située sur la commune de Saint-Père-en-Retz, le Château de la Pinelais, au cœur d'un magnifique cadre campagnard, accueille pendant les vacances scolaires les jeunes colons de la Ville.

Classes vertes, centres aérés et colonies animent le parc régulièrement.

Les associations, groupements, etc. ainsi que les établissements d'enseignement qui le désirent peuvent y séjourner.

Chaque Rezéen qui le souhaite peut organiser pique-nique et fête dans le parc pendant toute l'année, sauf pendant la période du 15 juin au 15 septembre.

Cuisines, réfectoires et dortoirs sont à disposition.